

DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX

RAPPORT n° A 92703 du 27/02/2020

1) IDENTIFICATION DE LA MISSION

IMMEUBLE CONCERNE

TGI BOBIGNY
Travaux : implantation bât. Modulaire - "zone extérieure et installation chantier"

173 avenue Paul Vaillant Couturier

93000 BOBIGNY

PROPRIETAIRE / COMMANDITAIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE
Département Immobilier de Paris 1 quai de la Corse
75181 PARIS Cedex 4
bon de commande : du
réf. commanditaire :

architecte au sein de
Siret : 752 465 302
SOPHIE RENVERSEZ A
Titulaire de l'Ordre des Architectes
34 rue Druelle 59000 Lille

REALISATION

Sophie Renversez Architecture
34, rue Druelle 59 000 LILLE Assurance : Mutuelle des Architectes Français n° 155128/B
LABORATOIRE laboratoire Eurofins Cebat SAS - 1294 rue Achille Peres, DUNKERQUE, accréditation n°Cofrac 1-1935
OPERATEUR(S) Nicolas DELELIS certification ICERT CPDI N°0884 valide jusqu'au 03/04/2022
signataire : Sophie Renversez, certification AFNOR, ODI/AM/14035799, valide jusqu'au 27/06/2022,
architecte D.P.L.G., gérante

SOMMAIRE

- 1) IDENTIFICATION DE LA MISSION
- 2) CONCLUSIONS
- 3) LISTE DES ELEMENTS REPERES PAR LOCAL
- 4) CONDITIONS DE REALISATION

ANNEXES : pagination indépendante

fiches d'identification et de cotation

croquis de localisation : 1 planche(s)

rapport(s) d'analyse(s) nombre d'analyses en MOLP : 0

nombre d'analyses en META : 1

certification des opérateurs et attestation d'assurance

2) CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport,

Il n'a pas été repéré de matériau ou produit contenant de l'amiante

Éléments trouvés sans amiante à l'analyse

Travaux : "zone extérieur & installation chantier"

débris de panneaux ondulés

parking

prélèvement trouvé sans amiante : TGIBO PANN 8 - ref. laboratoire AR-20-NM-010303-01 008

zone non diagnostiquée dans le cadre de la mission

NEANT

3) CONDITIONS DE REALISATION

CONDITIONS GENERALES DE REALISATION

CADRE REGLEMENTAIRE :

Le diagnostic avant travaux est appelé par la circulaire du 28 07 2015 pour le cadre relevant de la fonction publique et par le code du Travail (art. L.4412-2 et R.4412-97 modifié par le décret du 09 mai 2017). L'arrêté du 16 juillet 2019 définit sa méthodologie concernant les immeubles bâtis.

NORMES:

NF X 46-020 (août 2017) adaptée

ADAPTATION de la NORME :

- adaptation à la réglementation (décret du 03 juin 2011) et arrêtés d'application
- formalisme adapté à l'immeuble pour favoriser la lisibilité du rapport
- nombre de sondages et de prélèvements adapté pour atteindre une fiabilité correcte
- quantité estimée des MPCA : moyenne, voir report cartographique - sans préjudice de la loi MOP.

PRECEDENTS RAPPORTS COMMUNIQUEES

DATE DE DIAGNOSTIC

27 Février 2020

PERSONNES PRESENTES

ZONE DIAGNOSTIQUEE :

Eléments liés aux travaux ci-dessous :

Implantation bât. Modulaire : "zone extérieur et installation chantier"

OBLIGATION DE TRAÇABILITE :

DU COMMANDITAIRE /

DU PROPRIETAIRE :

Ce rapport de diagnostic doit être remis au propriétaire, conservé et intégré au « dossier de traçabilité » de l'immeuble concerné (DAPP pour les appartements, D.T.A. pour les autres immeubles) Il doit être communiqué, à leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à faire des travaux dans l'immeuble, ainsi qu'aux divers agents de contrôle qualifiés. (art. 11 de l'arrêté du 16 07 2019).

ANNEXES

FICHE(S) D'IDENTIFICATION ET DE COTATION DES ELEMENTS REPERES

Travaux : "zone extérieure & installation chantier"

FICHE : PANN 8

ELEMENT
REPERE

débris de panneaux ondulés

ZONE
CONCERNEE

, Travaux : "zone extérieure & installation chantier"
parking

PRELEVEMENT
LABORATOIRE
D'ANALYSE
RESULTAT

référence DIAGTIM : TGIBO PANN 8
réf. laboratoire : AR-20-NM-010303-01 008

Trouvée sans amiante à l'analyse

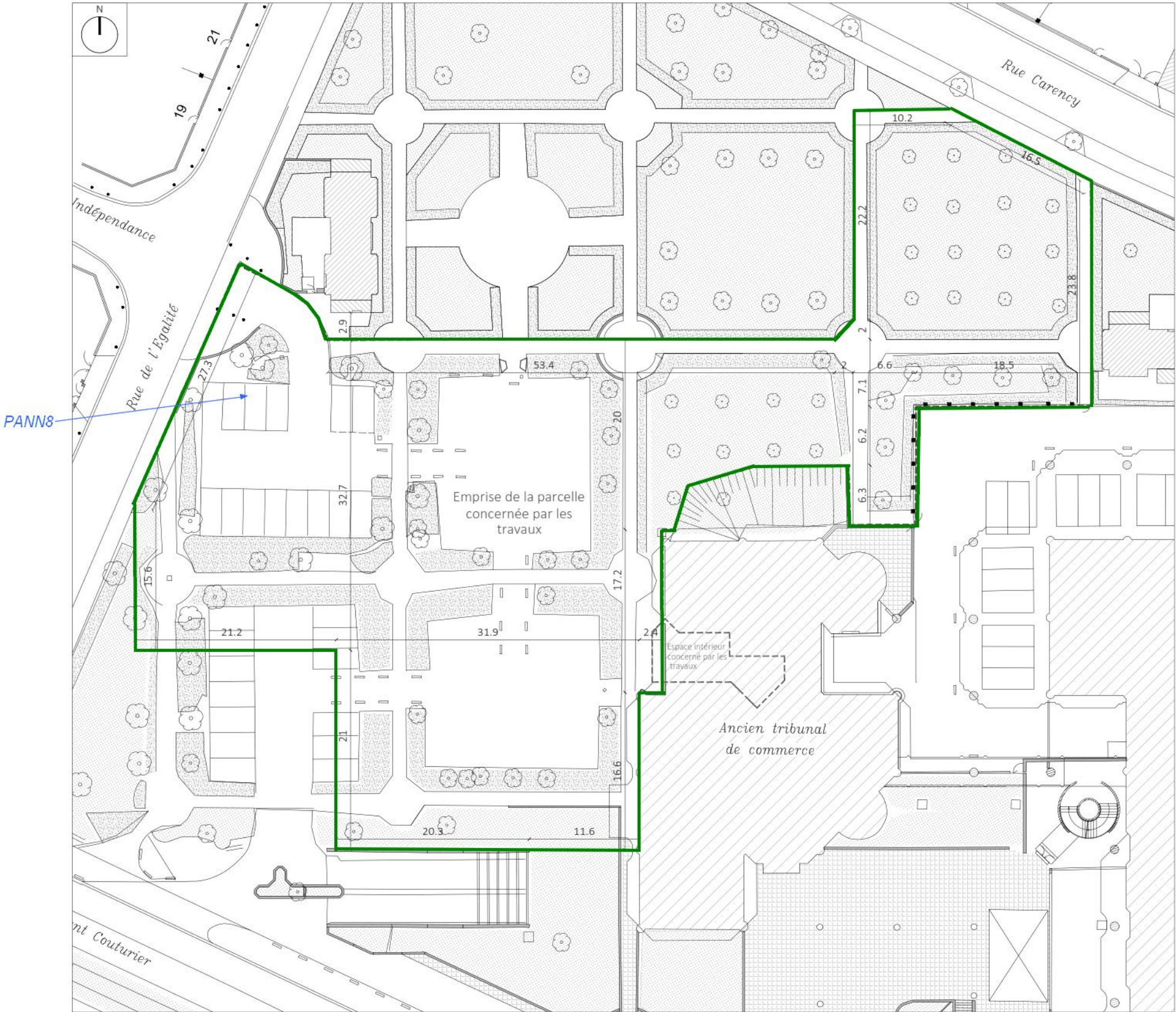


DIAGNOSTIC AMIANTE
AVANT TRAVAUX

Immeuble diagnostiqué
TGI BOBIGNY
Travaux : implantation bât.
Modulaire - "zone extérieure et
installation chantier"
173 avenue Paul Vaillant Couturier
BOBIGNY

date du diagnostic 27 Février 2020

numéro de dossier - date
A 92703
du 27/02/2020



zone de travaux
éléments amiantifères
prélèvements sans amiante
localisation des prélèvements

EXTERIEUR

SCHEMA 1 / 1
LOCALISATION DES PRELEVEMENTS ET DES
ELEMENTS AMIANTIFERES LIES AUX TRAVAUX
croquis d'après plan fourni - ROGGWILLER
Architectes

diagnostic réalisé par
DIAGTIM®
DIAGTIM
34, rue Druelle
59 000 LILLE
tél. : 03 20 88 44 01

DIAGTIM
Secrétariat

34 rue de druelle
59000 LILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-20-NM-010303-01

Version du : 12/02/2020 12:54

Page 1/2

Dossier N° : 20NM006170

Date de réception : 10/02/2020

Date d'analyse : 11/02/2020

Référence Dossier : Bât. Modulaire TGI Bobigny

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	TGIBO 1 DS 1 / / dalles de sol noires 80x80 - couche à analyser : dalles de sol seulement	Matériau souple de type revêtement de sol (noir)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	TGIBO 1 RAG 2 / / ragréage sous dalles de sol (DS1) - couche à analyser : ragréage seulement	Matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	TGIBO 11 FLOC 3 / / flocage duveteux au plafond - couche à analyser : flocage duveteux seulement	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau friable fibreux de type flocage (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	TGIBO 1 END 4 / / enduit casse arrête sur poteau - couche à analyser : enduit casse arrête seulement	Matériau semi-dur de type enduit (gris) cf. rapport A92502 du 25/02/2020	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	TGIBO 1 RAG 5 / / ragréage sous revêtement en lé PVC - couche à analyser : ragréage seulement	Matériau semi-dur de type ragréage (gris) + (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	TGIBO 1 MAS 6 / / mastic gris entre maçonnerie et aluminium - couche à analyser : mastic seulement	Matériau souple de type mastic (gris) ; matériau (pulvérulent) (noir)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	TGIBO 1 KLI 7 / / bande calicot et colle sur parois type placoplâtre - couche à analyser : bande calicot et colle seulement					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Cebat SAS

Bâtiment B1, 1294, rue Achille PERES
F-59640 Dunkerque, FRANCE

Tél: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

ACCREDITATION
N° 1- 1935
Portée disponible sur
www.cofrac.fr


RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-20-NM-010303-01

Version du : 12/02/2020 12:54

Page 2/2

Dossier N° : 20NM006170

Date de réception : 10/02/2020

Date d'analyse : 11/02/2020

Référence Dossier : Bât. Modulaire TGI Bobigny

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
		Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau (jaune) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (gris) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (gris)	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante non détectées
008	TGIBO PANN 8 / / débris de panneaux ondulés - couche à analyser : débris de panneaux ondulés seulement	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

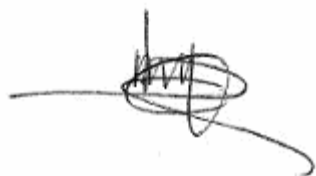
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA 44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.



Jérémy Broucke
Analyste Technicien en Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Cebat SAS

Bâtiment B1, 1294, rue Achille PERES

F-59640 Dunkerque, FRANCE

Tél: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

ACCREDITATION
N° 1- 1935
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



